

Spécificités et avantages d'un rucher en zone écologiquement préservée et protégée

Retour d'expérience sur le rucher 716402 dans la commune de Saules en zone Natura 2000 (pelouse calcaire de la Côte chalonnaise), par Chantal Jacquot et Yves Robert, apiculture et formation à l'agroécologie (www.culturenature71.com).

Choix de conduite apicole de notre exploitation

Nous avons débuté en 2011 avec un effectif de ruches qui a augmenté progressivement jusqu'en 2015. La particularité de cette exploitation professionnelle est de reposer exclusivement sur des ruchers fixes, sans transhumance, et de regrouper l'ensemble des ruchers sur un territoire limité géographiquement à un rayon de 20 km. Notre exploitation a pour buts de :

- contribuer de manière homogène sur un territoire à la pollinisation
- de limiter les charges et l'emprunte carbone de l'exploitation
- de proposer véritablement des miels de terroir de grande qualité gustative et nutritive.
- d'accorder une attention particulière à l'élevage des abeilles, pour en comprendre et mieux maîtriser les enjeux.

Les facteurs à réunir pour la production de miel

Au moins trois facteurs sont à réunir simultanément pour atteindre une production de miel suffisante :

- l'abondance de floraisons à proximité du rucher (dans un rayon de moins de quelques centaines de mètres au printemps et de moins d'un kilomètre et demi en été)
- la persistance de l'ensoleillement pour permettre aux abeilles de constituer d'importants stocks dans un laps de temps réduit
- un effectif important de la colonie pour disposer d'un très grand nombre de butineuses au moment où les deux autres conditions sont réunies.

Les colonies se développent ordinairement progressivement au printemps atteignant leur effectif maximal en fin de printemps et début d'été.

Les aléas climatiques, notamment relatifs à l'ensoleillement au printemps et en été, ont un impact important sur le potentiel de production d'une ruche. Ce qui est plus difficile à montrer, c'est que la nature, plus ou moins perturbée de l'environnement du rucher a aussi une incidence considérable.

Perturbations dans le développement des colonies rencontrées dans les zones écologiquement perturbées

La principale cause des perturbations dans le développement des colonies est le déroulement anarchique des floraisons dû :

- à la raréfaction de la flore mellifère adaptée localement (chute de la biodiversité ordinaire)
- à la très grande discontinuité géographique et dans le temps des grandes cultures mellifères

Les deux facteurs allant le plus souvent de pair.

Les cultures de colza très présentes dans notre territoire constituent une ressource qui stimule très fortement le développement des colonies. Mais de manière artificielle, car le colza fleurit très abondamment- et cette année très précocement - alors que les autres ressources de printemps apparaissent timidement, A la fin de la floraison du colza les colonies fortement développées se retrouvent face à des ressources trop faibles pour nourrir un effectif important.

Pendant la floraison du colza les risques d'essaimage sont très forts et après leur floraison les colonies restées populeuses manquent de ressources. Ces deux phénomènes contribuent à la chute des effectifs dans les colonies, qui arrivent totalement déphasées au moment des floraisons abondantes de l'été.

Il faudrait pour éviter cela que d'autres cultures mellifères fleurissent dans la continuité du colza. Cette année le tournesol a commencé à fleurir un mois et demi après la fin de la floraison du colza. Entretemps les colonies, dépendante pour leur approvisionnement des grandes cultures mellifères se retrouvent en situation de disette.

C'est pourquoi les apiculteurs, principalement professionnels déplacent, parfois très loin, des ruchers entiers, à la recherche de floraisons suffisamment abondantes. Mais, cette transhumance est coûteuse, risquée (car il n'est pas possible de savoir si les conditions météorologiques seront remplies) et préjudiciable à la santé des abeilles sur les monocultures (principalement parce que les besoins des abeilles en acides aminés diversifiés ne peuvent être pourvus par un pollen mono floral-le colza étant une exception.)

Persistant dans notre démarche, face à ces difficultés rentrées concernant la conduite de nos colonies à proximité des grandes cultures, nous avons pris contact avec la DREAL et le réseau des animateurs Natura 2000, où nous avons reçu un accueil favorable et professionnel de grande qualité.

Mise en place du rucher sur la commune de Saules en zone Natura 2000

Durant l'hiver 2012 avec Pauline, animatrice Natura 2000 pour les sites des pelouses calcaires de la Côte chalonnaise nous avons visité le site de la commune de Saules. Puis la concertation avec Mr le Maire de Saules a donné lieu à l'établissement d'un bail agroenvironnemental.

L'installation des ruches s'est faite en début d'été 2013.

- Première année 2013: installation d'essaims de l'année, destiné à se développer pour hiverner, sans produire la première année pour l'apiculteur
- 2014 : année au rythme d'ensoleillement excessivement perturbée. L'une des plus mauvaises des années apicoles de la décennie avec 2016
- 2015 : année satisfaisante. Développement très satisfaisant des colonies et bonnes récoltes en fin de printemps et été
- L'année 2016 nous a fait renouer avec les fortes irrégularités d'ensoleillement et les mauvaises récoltes (Sur l'ensemble de nos ruchers, un tiers de la récolte 2015.)



*Floraison prairie
été 2016*



*Floraison châtaignier
été 2015*



*Signalétique
Natura 2000*

Retour d'expérience significatif

Cette année 2016, le rucher de Saules présente une différenciation très marquée par rapport aux autres ruchers. Les colonies y ont connu un développement lent mais tout de même continu, ce qui a permis une récolte d'été aussi abondante qu'en 2015. Le déficit de récolte est exclusivement lié au déficit d'ensoleillement du printemps, mais pas au défaut de développement des colonies connu dans tous les autres ruchers.

La spécificité du rucher de Saules en zone Natura 2000 s'est manifesté de manière très significative cette année 2016. **C'est le seul de nos dix ruchers -avec un autre rucher en zone Natura 2000 à Brancion, où le développement des colonies a été continu et leur a donc permis d'être au rendez-vous pour les floraisons d'été sous une météo très clémente.**

Spécificité du rucher de Saules en zone Natura 2000

Face au printemps très maussade (températures en dessous des normales et pluies intermittentes), dans le rucher de Saules, les colonies ont temporisé, en entretenant un couvain de taille réduite. Les floraisons printanières aussi ont été réduites. Mais quand la météo s'est améliorée, les colonies ont pris de l'essor et ont pu profiter des floraisons généreuses d'été.

Dans le rucher de Saules, les colonies d'abeilles accusent les effets du mauvais temps, mais ne rencontrent pas les perturbations de leur développement que nous avons rencontré ailleurs.

Par ailleurs la qualité des miels récoltés en 2015 et 2016 est extrêmement satisfaisante sur le plan gustatif et on peut l'imaginer sur le plan des pollutions. (Nous n'avons pas encore effectué d'analyse toxicologique à cause de leur coût très élevée)

L'abeille mellifère initiatrice et bénéficiaire de la biodiversité

L'abeille mellifère a un rôle prépondérant dans la pollinisation des plantes tant sauvages que cultivées. Les plantes à fleurs, sur lesquelles reposent d'ailleurs une grande partie de notre alimentation, ont connu un développement commun à celui des pollinisateurs. La croissance des populations de pollinisateurs a entraîné celles des plantes à fleurs et leur diversification. Et, réciproquement, car le bénéfice est mutuel.

La perte de biodiversité végétale provoquée par la croissance agricole et urbaine entraîne inéluctablement la dépopulation des pollinisateurs dans un mouvement réciproque qui ne peut que s'accélérer, si nous n'en prenons pas la mesure.

Une expérience vraiment concluante

Notre expérience d'installation d'un rucher en zone protégée Natura 2000, qui n'aurait pu se faire, sans la participation experte de l'animatrice Natura 2000 et la collaboration des autres acteurs, nous apparaît vraiment concluante. Elle corrobore les résultats d'une étude menée par l'université de Sussex en Grande Bretagne, que nous avons découverte à la page 141 de l'ouvrage « Les Routes du miel » d'Eric Tourneret, paru en 2015 aux éditions Hozhoni.

Cette étude visait à déterminer la nature des zones préférées par les butineuses, cette université étant idéalement située au centre des zones très différentes : parc naturel, zone préservée (similaire à notre zone Natura 2000), zone de cultures biologiques, zone de cultures conventionnelles et zone urbaine. L'étude a duré deux ans.

« Les abeilles ont très nettement marqué leurs préférences, avec d'important écart entre les différents sites butinés (...) Leurs préférences de butinage désignent les environnements connus pour la richesse de leur flore naturelle, et de leurs papillons, ce qui montre la pertinence de ce type d'étude pour les autres pollinisateurs et confirme l'importance des sites naturels protégés. »